



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Trente-deuxième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Lundi 10 juillet 1961

à 15 h. 15

PALAIS DES NATIONS, GENÈVE

SOMMAIRE

Page

Points 2 et 5 de l'ordre du jour:

Tendances économiques mondiales

Développement économique des pays sous-développés
et financement du développement économique

Débat général (suite) 49

Président: M. Foss SHANAHAN (Nouvelle-Zélande).*Présents:*

Les représentants des Etats suivants: Afghanistan, Brésil, Bulgarie, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Italie, Japon, Jordanie, Nouvelle-Zélande, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Salvador, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants: Australie, Belgique, Grèce, Hongrie, Indonésie, Irlande, Pays-Bas, Pérou, Portugal, République arabe unie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Tunisie, Yougoslavie.

Les observateurs des Etats non membres suivants: République fédérale d'Allemagne, Saint-Siège.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation de l'aviation civile internationale, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international, Organisation mondiale de la santé.

Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

POINTS 2 ET 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Tendances économiques mondiales (E/3501 et Add.1 à 6, E/3519, E/3520 et Add.1, E/3530; E/CN.12/565 et Add.1 et Add.1/Corr.1 à 3; E/CN.14/67; E/ECE/419)

Développement économique des pays sous-développés et financement du développement économique (E/3476, E/3492, E/3513, E/3514)

DÉBAT GÉNÉRAL (suite)

1. M. LESETCHKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) estime que les questions actuellement examinées sont les deux plus importantes qui figurent à l'ordre du jour du Conseil, et que celui-ci ne devrait pas les envisager d'un point de vue purement statistique.

Le Conseil devrait étudier les tendances économiques mondiales du point de vue politique et économique et voir dans quelle mesure ces tendances répondent aux aspirations des peuples à la coexistence pacifique, au renforcement de la coopération internationale et à l'intensification des efforts en vue d'élever les niveaux de vie. C'est, en fait, l'une des importantes fonctions de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil que d'assurer la coexistence pacifique entre les Etats et une coopération efficace entre tous les pays, conformément aux principes de la Charte. C'est dans cet esprit que l'Union soviétique a présenté un projet de déclaration sur la coopération économique internationale¹, dont le texte a été distribué aux gouvernements pour examen conformément à la décision prise par le Conseil à sa session précédente [résolution 812 (XXXI)].

2. La délégation soviétique a été surprise de ne trouver dans l'*Etude sur l'économie mondiale, 1960* (E/3501 et Add.1 à 6), aucune trace d'un effort visant à renforcer la coexistence pacifique entre les Etats ayant des régimes sociaux différents ou à éliminer la guerre froide des relations internationales. Pourtant, le progrès économique et la prospérité dépendent pour beaucoup du renforcement des relations pacifiques et du développement de la coopération économique et de la concurrence pacifique entre les divers pays. En Europe occidentale, par exemple, on constate une tendance croissante au développement de groupements économiques fermés, qui est préjudiciable à beaucoup de pays, notamment à ceux qui sont peu développés. Cependant, l'*Etude* passe totalement ce problème sous silence. Il en est de même du problème créé par la force croissante des monopoles dans les pays capitalistes, et de la question du rôle important que pourraient jouer dans la formation de capital la réduction des dépenses d'armement et la cessation de l'exploitation des pays sous-développés par le capital privé étranger.

3. Les auteurs de l'*Etude* n'ont pratiquement fait aucun effort pour rechercher les moyens d'établir une collaboration fructueuse entre régimes sociaux différents et entre pays peu développés et pays avancés. On n'y trouve pas non plus de jugement sur les faits et les tendances du développement économique des divers pays et groupes de pays sous l'angle des tâches qui incombent au Conseil et aux autres organes économiques des Nations Unies afin d'élargir et de renforcer la coopération économique internationale.

4. C'est tout à fait abusivement que les auteurs de l'*Etude* appliquent les lois du développement de l'éco-

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, trente et unième session, Annexes, point 6 de l'ordre du jour, document E/3467.

nomie capitaliste à l'évaluation du développement des économies socialistes. Rien n'indique qu'ils sont disposés à admettre qu'il existe des différences radicales entre les systèmes de production socialiste et capitaliste. C'est pourquoi, dans bien des cas, l'*Etude* n'arrive pas à donner un tableau objectif de la tendance du développement économique dans les pays socialistes.

5. Les auteurs de l'*Etude* reconnaissent que, contrairement à ce qui se passe dans les pays capitalistes, les pays socialistes ont poursuivi leur développement économique à la même cadence que les années précédentes, mais ils donnent de ce fait une explication absurde, à savoir que cette tendance favorable serait imputable au rôle relativement mineur que jouent dans l'économie de ces pays leurs relations commerciales avec le reste du monde. Bien entendu, le développement rapide et soutenu des pays socialistes ne s'explique pas par le volume de leur commerce avec les pays capitalistes, mais par le fait que les moyens de production appartiennent à l'Etat et que l'exploitation et la production inorganisée sont inconnues. Dans les pays socialistes, le développement économique est planifié plusieurs années à l'avance sous tous ses aspects. Le Président du Conseil des ministres de l'URSS a récemment déclaré que le moment était proche où l'Union soviétique dépasserait les Etats-Unis d'Amérique, le plus développé des pays capitalistes, en ce qui concerne à la fois la production en valeur absolue et le revenu par habitant.

6. Toutes ces questions auraient été étudiées de façon plus complète et les recommandations appropriées auraient été faites, si les pays socialistes et, d'une façon générale, tous les groupes de pays avaient été convenablement représentés dans les organes des Nations Unies, notamment dans les organes économiques. Il est évident que ces difficultés proviennent de ce que la direction du Secrétariat est confiée à une seule personne, et qu'elles seraient éliminées si l'on adoptait les propositions de l'Union soviétique sur la structure de l'Organisation des Nations Unies.

7. Une grande partie de l'*Etude* est consacrée à des questions secondaires de statistique plutôt qu'à l'analyse de problèmes économiques de première importance, tels que la coopération économique internationale, le rôle des groupements économiques fermés, les effets défavorables des monopoles, l'emploi et le chômage, les conséquences négatives de la course aux armements, le problème du rythme et de l'orientation du développement économique.

8. En Union soviétique, l'économie a continué à progresser en 1960, deuxième année du plan septennal en cours. Dans ce pays, comme dans tous les pays socialistes, l'augmentation planifiée de la production industrielle s'est poursuivie et les objectifs ont été dépassés. Le volume de la production soviétique a augmenté en 1960 de près de 10% par rapport à 1959, alors que le plan ne prévoyait qu'une augmentation de 8%. En 1960, la valeur de la production a dépassé les prévisions et les objectifs de 6,6 milliards de nouveaux roubles, soit 7 milliards de dollars. La production de l'industrie lourde a continué à progresser; en 1960, la production d'acier a atteint 65 millions de tonnes, la

production de pétrole 148 millions de tonnes et la production d'électricité 292 milliards de kWh. En dépit de conditions météorologiques défavorables, la production agricole a été plus élevée en 1960 qu'en 1959, la récolte de céréales ayant dépassé 133 millions de tonnes. Le nombre de nouveaux tracteurs entrés en service a atteint le chiffre de 154.000, et les investissements de l'Etat et des organisations coopératives (à l'exclusion des kolkhozes) se sont élevés à 30 milliards de nouveaux roubles. Le revenu national de l'URSS a augmenté de 8% par rapport à 1959.

9. Le commerce extérieur de l'Union soviétique a continué aussi à se développer. En 1960, il a atteint 10 milliards de nouveaux roubles, soit 11 milliards de dollars, ou neuf fois le chiffre atteint en 1938. Bien que l'Union soviétique, avec son industrie hautement développée et ses vastes ressources naturelles, soit en mesure de développer son économie en toute indépendance, elle tient à profiter des avantages d'une division internationale du travail. En 1950, elle avait des relations commerciales avec 40 pays, en 1960 avec 81 pays. Elle a conclu avec plus de 50 Etats des accords commerciaux, dont beaucoup pour une longue durée. Ses échanges avec les pays d'Asie et d'Afrique récemment parvenus à l'indépendance et avec les pays d'Amérique latine ont augmenté de huit fois au cours des sept dernières années.

10. L'URSS estime qu'il est de son devoir d'aider les pays sous-développés à renforcer leur indépendance et à éliminer les effets économiques du colonialisme. C'est pourquoi elle leur fournit son assistance technique et économique sans leur imposer de conditions politiques ou économiques et sans rechercher d'avantages pour elle-même. Elle n'est propriétaire d'aucune des entreprises qu'elle a montées dans les pays peu développés et ne retire aucun bénéfice de leur exploitation. Ainsi, grâce à l'Union soviétique, ces pays ont pu créer des industries qui produisent non seulement des biens de consommation, mais aussi des biens d'équipement. Environ 350 entreprises industrielles et autres installations ont été créées dans les pays sous-développés avec l'assistance de l'Union soviétique, qui aide aussi à organiser 40 établissements d'enseignement bien équipés dans ces pays.

11. Les échanges avec les pays industrialisés ont également progressé, accusant une augmentation de 25% par rapport à 1959. Les accords conclus pour une longue durée, qui assurent aux partenaires de l'Union soviétique un marché stable, sont devenus plus nombreux. Toutefois, les possibilités d'expansion commerciale ne sont pas pleinement utilisées en raison des barrières discriminatoires et artificielles qu'imposent certains pays capitalistes.

12. L'essor des échanges est lié au développement économique général des pays socialistes, qui, dans leur ensemble, dépassent largement leurs objectifs. Dans ces pays, la production de biens d'équipement représente actuellement plus de la moitié de toute la production industrielle. Cette situation offre une garantie d'indépendance économique et assure un développement régulier de la production de biens de consommation et une élévation du niveau de vie.

13. La production industrielle des pays socialistes doit augmenter de deux à trois fois entre 1959 et 1965. On estime qu'en 1965, la production industrielle de ces pays représentera la moitié de la production industrielle du monde; il n'est pas douteux que, dans un avenir très proche, les pays socialistes rattraperont les pays capitalistes pour ce qui est de la production industrielle. Au cours de la période 1956-1960, le volume de la production industrielle a augmenté de 89 % dans les pays socialistes, de 20 % seulement dans l'ensemble des pays capitalistes et de 12 % aux Etats-Unis.

14. En ce qui concerne la production industrielle des pays capitalistes, les statistiques montrent une croissance irrégulière. En Europe occidentale et au Japon, la production industrielle a connu une augmentation générale en 1960, mais aux Etats-Unis et au Canada, qui ont souffert d'une surproduction en 1960 et au début de 1961, elle a baissé. En 1961, la situation s'est légèrement améliorée aux Etats-Unis, mais, dans les autres pays capitalistes, la tendance de l'activité économique a été très irrégulière; la production a sensiblement augmenté au Japon, en Italie et aux Pays-Bas, mais elle s'est ralentie dans la République fédérale d'Allemagne et au Royaume-Uni.

15. L'*Etude* ne met pas en évidence combien le système de production capitaliste fonctionne au détriment des peuples des pays occidentaux. Ce système ne permet pas de tirer pleinement parti de la capacité productive de ces pays, d'assurer le plein emploi et de planifier le développement. Aux Etats-Unis, par exemple, les usines ne travaillent qu'à 60 ou 70 % de leur capacité, alors que beaucoup de pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique ont le plus grand besoin des produits qu'elles pourraient fournir. Une comparaison des systèmes socialiste et capitaliste aurait été extrêmement utile pour les pays sous-développés, car elle les aurait aidés à choisir le système qu'ils doivent adopter pour assurer leur propre développement économique.

16. Il y a un certain nombre de points communs dans la situation économique des divers pays capitalistes, notamment la hausse du coût de la vie, qui entraîne l'abaissement des niveaux de vie. Les statistiques montrent que, entre 1953 et 1960, le coût de la vie a augmenté de 11 % aux Etats-Unis d'Amérique, de 23 % au Royaume-Uni, de 37 % en France et de 16 % au Japon. L'expansion économique ne profite donc pas aux masses, et les augmentations de salaires ne compensent pas la hausse des prix des biens de consommation.

17. L'*Etude* indique que l'essor du commerce mondial a été l'un des éléments favorables du développement de l'économie capitaliste en 1960. Mais elle ne souligne pas que cet accroissement résulte du développement des échanges entre les pays industriels eux-mêmes; le commerce entre les pays industriels et les pays sous-développés a, en fait, diminué. C'est le commerce des articles manufacturés qui a augmenté; celui des denrées alimentaires et des produits de base a diminué. En outre, les prix à l'exportation des articles manufacturés ont augmenté, tandis que ceux des produits de base et des denrées alimentaires ont baissé. L'accroissement du

commerce a donc profité aux pays industriels de l'Ouest, au détriment des pays sous-développés. De plus, l'abaissement des droits de douane à l'intérieur des groupements économiques fermés en Europe a aggravé la discrimination envers les pays tiers, en particulier les pays sous-développés. Le Conseil ne saurait négliger une évolution aussi anormale des échanges mondiaux.

18. Les symptômes d'un chômage chronique croissant se manifestent dans un certain nombre de pays capitalistes. Aux Etats-Unis d'Amérique, par exemple, il y a plus de 5,5 millions de chômeurs. Il est particulièrement significatif de constater que, à la suite de chaque crise économique, le nombre des chômeurs de ce pays représente un pourcentage croissant de l'ensemble de la main-d'œuvre. C'est ainsi que ce pourcentage est passé de 2,6 % après la crise de 1948/49, à 3,9 % après la crise de 1953/54, à 4,8 % après la crise de 1957/58, pour atteindre actuellement plus de 7 %. Les statistiques montrent qu'il y a aussi un taux de chômage élevé au Canada, en Belgique, en Grèce, en Norvège, en Espagne et dans d'autres pays encore. Aux termes de l'Article 55 de la Charte, les Nations Unies doivent favoriser le plein emploi. Etant donné la grave augmentation du chômage que M. Lesetchko vient de mentionner, tous les organes des Nations Unies, et en particulier le Conseil, devraient se préoccuper activement de ce problème. L'OIT s'occupe, bien entendu, des aspects techniques de l'emploi, mais le problème du chômage est beaucoup plus directement lié aux problèmes économiques qui intéressent le Conseil. L'Union soviétique présentera un projet de résolution sur cette importante question ².

19. En ce qui concerne le développement économique des pays sous-développés, l'un des problèmes les plus importants est l'élimination des séquelles économiques du colonialisme. Le colonialisme proprement dit est en train de disparaître rapidement de la carte du monde, mais ses conséquences économiques subsistent et doivent être éliminées. Cet aspect économique du colonialisme intéresse non seulement les pays qui viennent d'accéder à l'indépendance, mais d'autres pays également, qui sont indépendants depuis plusieurs décennies, et même certains autres qui n'ont jamais subi le joug colonial mais qui sont devenus producteurs de produits primaires pour alimenter les pays du monde occidental. Les économies de tous ces pays ont un trait commun: l'exploitation par les monopoles étrangers. Ceux-ci ont intérêt à maintenir ces pays dans un état de dépendance économique, avec des niveaux de vie très bas et une main-d'œuvre à bon marché.

20. Il est indispensable de faire disparaître ce qu'on pourrait appeler le colonialisme économique si l'on veut que l'indépendance politique soit une réalité. Le regretté Patrice Lumumba avait bien compris cela lorsqu'il s'était opposé à l'introduction de toute nouvelle forme de colonialisme. Les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine prennent de plus en plus conscience des raisons de leur retard économique. Beaucoup de ces pays affermissent leur économie, et ont déjà rem-

² Distribué ultérieurement sous la cote E/L.907.

porté leurs premiers succès dans la conquête de l'indépendance économique. Ces succès montrent l'erreur des défenseurs du colonialisme, qui prétendent que les populations de ces pays sont incapables de réaliser des progrès par leurs seuls efforts.

21. Le fait est que, si les anciens pays coloniaux ont un retard de plusieurs décennies par rapport à la plupart des autres pays, c'est précisément à cause de la politique suivie par les pays métropolitains auxquels ils appartenaient antérieurement. L'importance de ce retard apparaît si l'on considère le revenu national par habitant: dans les pays sous-développés, ce revenu atteint à peine 50 à 100 dollars par an, ce qui représente un dixième ou même un vingtième du chiffre correspondant pour les pays économiquement développés.

22. La lenteur de la croissance économique dans les pays en voie de développement est un autre sujet de préoccupation; cette croissance est souvent plus lente que dans les pays capitalistes, pour ne rien dire des pays socialistes. Il est inquiétant, par exemple, de constater d'après l'Etude sur la situation économique de l'Amérique latine en 1960 (E/CN.12/565 et Add.1 et Add.1/Corr.1 à 3) que le produit national de l'ensemble des pays latino-américains n'a pratiquement pas changé depuis 1958. Les auteurs de cette Etude donnent plusieurs raisons: l'absence de marché financier, le régime foncier propre à la région et les conditions défavorables du marché international. Ces facteurs jouent certainement un rôle dans la situation économique des pays latino-américains, mais l'élément principal de cette situation est l'exploitation de ces pays par les monopoles étrangers, de la même manière que dans d'autres régions sous-développées du monde. Beaucoup prétendent que les investissements de capitaux étrangers constituent le meilleur, sinon le seul moyen d'accélérer le développement économique. Or, l'Amérique latine a reçu la part la plus considérable des investissements des Etats-Unis à l'étranger et, malgré cela, les milliards de dollars investis n'ont pas permis aux pays latino-américains de rattraper leur retard économique. La raison en est que ces investissements sont contrôlés par ceux qui désirent retirer d'énormes profits des pays en question.

23. L'URSS a toujours soutenu, au sein des organes des Nations Unies, que le développement des pays sous-développés peut et doit être principalement financé par leurs propres ressources qui, à l'heure actuelle, ne peuvent être pleinement mobilisées en raison de l'exploitation par les puissances étrangères. L'aide extérieure est bien entendu nécessaire, elle aussi, pour hâter le développement et pour contribuer à faire disparaître les séquelles économiques du colonialisme.

24. Les pays socialistes font leur devoir en fournissant aux pays peu développés une assistance désintéressée qui n'est assortie d'aucune condition, politique ou autre. Ils accordent notamment à ces pays des crédits à long terme sans intérêt. L'aide ainsi fournie est une assistance véritable et non pas un moyen d'exploitation économique, ce que comprennent parfaitement les populations des pays peu développés. La direction du Secrétariat par une seule personne dans le domaine de l'assis-

tance aux pays sous-développés fonctionne à l'avantage des puissances impérialistes et au détriment des populations des pays peu développés. Le moment est venu de prendre des mesures concrètes d'aide en vue de la liquidation complète du colonialisme et de la création de conditions propices au développement de l'économie nationale de ces pays, conformément à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 1514 (XV). La délégation soviétique a adressé à tous les membres du Conseil un mémorandum sur cette question³.

25. Le problème le plus urgent de l'époque actuelle est celui du désarmement. La course aux armements impose depuis des années une lourde charge aux peuples, et elle constitue l'un des obstacles principaux à la coexistence pacifique. Non seulement elle est une menace terrible pour l'humanité, mais encore elle entraîne des conséquences désastreuses pour le développement économique et les niveaux de vie des populations, ainsi que la désorganisation des échanges internationaux. Il incombe au Conseil de prendre ses responsabilités dans la solution de ce problème. A la trentième session, la délégation de l'Union soviétique a proposé à plusieurs reprises que les organes des Nations Unies examinent les conséquences sociales et économiques du désarmement. Il est évident que la cessation de la course aux armements, non seulement mettrait fin à la menace qui pèse sur les peuples, mais ouvrirait également de vastes perspectives pour le développement économique. L'examen de cette importante question ne doit pas seulement être confié à des experts, comme le recommande la résolution 1516 (XV) de l'Assemblée générale, mais aussi au Conseil et aux institutions spécialisées. L'existence de systèmes différents connus sous le nom de régimes capitaliste et socialiste est une réalité qui doit servir de base à toute étude entreprise à ce sujet.

26. La délégation de l'Union soviétique a fait connaître ses vues et a présenté des suggestions sur les travaux futurs du Conseil. Elle déclare qu'elle fera, comme par le passé, des efforts pour que le Conseil joue le rôle qui lui revient pour promouvoir la coexistence pacifique et la collaboration internationale.

27. M. ANIEL QUIROGA (Espagne) félicite le Secrétariat de l'excellente documentation qu'il a présentée au Conseil à propos du point 2 de l'ordre du jour.

28. De l'avis de la délégation espagnole, l'un des traits les plus remarquables de l'année 1960 a été l'esprit de solidarité dont ont témoigné les pays européens face à la récession enregistrée aux Etats-Unis d'Amérique. En ajustant les taux d'intérêt, en rapportant les mesures discriminatoires appliquées à la zone dollar, en effectuant des remboursements au FMI, ces pays ont contribué au rétablissement de la balance des paiements des Etats-Unis, renforçant ainsi les liens économiques qui les unissent au continent américain et favorisant la coordination des efforts au sein de la communauté atlantique, coordination que l'interdépendance sans cesse affirmée des économies rend inéluctable. Si

³ Distribué ultérieurement sous la cote E/L.908.

l'économie des pays européens s'est révélée moins vulnérable aux fluctuations cycliques de l'après-guerre que celle des Etats-Unis d'Amérique, c'est sans doute parce que les premiers ont adopté des mesures et appliqué des politiques délibérément orientées vers l'expansion et la stabilité économiques. Il est fort possible que la participation des Etats-Unis aux travaux de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ait précisément pour résultat d'éliminer ou d'atténuer les récessions à l'avenir, ce qui ne manquerait pas d'avoir également des répercussions favorables sur l'économie des pays sous-développés.

29. L'un des problèmes les plus difficiles que les pays sous-développés aient à résoudre est l'insuffisance de l'épargne interne, qui les oblige, pour financer leurs investissements, à faire appel au capital étranger, privé ou public. Or, comme le font ressortir les rapports dont le Conseil est saisi, le capital privé étranger tend naturellement à s'investir dans les régions qui lui offrent les profits les plus élevés. C'est pourquoi il est indispensable que le capital public international renonce à toute recherche de profit et s'attache surtout à combler les lacunes de l'investissement privé. Cela admis, il n'en demeure pas moins que l'action des capitaux internationaux doit être conjuguée avec celle de l'épargne nationale, les investissements étrangers devant servir essentiellement, dans la période initiale, à financer les importations de biens d'équipement. Un tel résultat ne peut être obtenu que dans le cadre d'un plan soigneusement établi, qui fixe non seulement le volume d'investissements nécessaire pour obtenir un taux d'expansion donné, mais aussi le niveau auquel doit parvenir l'épargne nationale, dûment stimulée par des apports de l'extérieur. Car l'effort national — la capacité du pays intéressé de transformer son économie avec ses propres ressources — est le gage essentiel du développement économique. Ainsi, le niveau des investissements étrangers sera déterminé par la capacité de transformation de l'économie nationale, d'une part, et par le volume de l'épargne interne, de l'autre.

30. Un autre facteur qui n'est pas sans exercer une influence décisive sur le développement économique des pays sous-développés est leur capacité d'absorber les capitaux étrangers à des fins productives. Que les pays sous-développés possèdent cette capacité à un degré élevé, la BIRD peut en témoigner. Cependant, son action est limitée, dans bien des cas, non par le manque de capitaux, mais par l'absence de plans et de projets préétablis se prêtant à une exécution immédiate.

31. Les difficultés les plus graves que les pays sous-développés ont connues en 1960 ont résulté de la baisse des prix des matières premières par rapport à 1959. De ce fait, les pays industrialisés et les organismes de financement internationaux se sont vus dans l'obligation de prendre des mesures pour éviter que l'aggravation du déséquilibre de la balance commerciale des pays sous-développés n'ait des conséquences désastreuses pour l'expansion économique. Le fait que les organisations internationales, et notamment la BIRD, ont pris des mesures pour élargir leur action n'enlève rien à la gravité du problème et tend au contraire à démontrer

que le capital public international ne permet pas, à lui seul, d'obtenir des résultats positifs.

32. *L'Etude sur l'économie mondiale, 1960*, souligne que, parmi les pays dont les réserves ont augmenté au cours de l'année, figurent les exportateurs de produits de base de l'Europe, et parmi eux l'Espagne, dont les réserves de devises ont atteint 725 millions de dollars. Cette amélioration de la situation économique de l'Espagne est le fruit d'un effort de stabilisation systématique, selon un plan s'inspirant des techniques préconisées par des organisations internationales, telles que l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) et le FMI, effort qui n'a pu être soutenu qu'au prix de sacrifices inévitables. L'Espagne élabore actuellement, avec l'aide de la BIRD, un plan de développement économique général dont elle attend beaucoup, étant donné que le terrain a été dûment préparé par des mesures orientées dans le sens de la libéralisation interne et de la reprise économique. Elle espère que son expérience se révélera profitable pour d'autres pays se trouvant dans la même situation économique qu'elle.

33. Etant donné qu'à l'assistance financière internationale vient s'ajouter une assistance bilatérale sans cesse plus importante et qu'il est essentiel de coordonner ces initiatives encore dispersées, la délégation espagnole prend note avec satisfaction de la création du Groupe d'aide au développement, qui deviendra ultérieurement le Comité d'aide au développement de l'OCDE.

34. L'intéressant rapport du Secrétaire général sur les relations commerciales entre les pays sous-développés et les pays industrialisés (E/3520) fait ressortir que les pays sous-développés ont de plus en plus tendance à essayer de former des groupements économiques régionaux dans l'espoir de développer leur commerce extérieur. On a beaucoup discuté des avantages et des inconvénients de tels groupements. Pour sa part, la délégation espagnole y voit une étape préalable à une intégration plus large. La plupart de ces groupements ont pour principal objet d'assurer la libéralisation du commerce intrarégional. Si cet objet présente indéniablement certains avantages immédiats, il semble que la fonction principale des groupements économiques devrait être de fournir aux pays d'une même région les moyens dont ils ont besoin pour s'attaquer à leur développement sur un pied d'égalité. C'est là, de l'avis de la délégation espagnole, le seul moyen véritable de remédier à la situation existante et de supprimer les écarts actuels entre les niveaux de développement. Par conséquent, tout groupement tendant à assurer un meilleur équilibre économique doit mettre en place les institutions sans lesquelles il ne saurait éviter les dangers inhérents au libre jeu des forces économiques. D'où il résulte que l'intégration régionale, qui n'est qu'une extension de l'intégration nationale, doit faire davantage que supprimer les frontières: elle doit tendre à une unification des conceptions politiques et économiques des Etats participants, la fonction première du groupement économique étant une fonction de coordination. L'expérience seule montrera si les tentatives d'intégration auxquelles on assiste aujourd'hui rapprocheront les pays, ou si, au contraire, elles accentueront leurs

différences au détriment des zones les moins évoluées; mais quoi qu'il en soit, c'est sur un plan plus restreint que celui de la région que doivent se situer les premiers essais, l'intégration s'élargissant à mesure que les pays intéressés atteignent un niveau de développement suffisant.

35. La délégation espagnole voudrait présenter certaines observations au sujet du rapport sur les relations commerciales entre les pays sous-développés et les pays industrialisés. Tout d'abord, elle croit devoir insister à nouveau sur la nécessité de supprimer progressivement le protectionnisme agricole pratiqué par les pays industriels car, de sa disparition, dépendent et l'expansion du commerce international et le développement des pays sous-développés. En deuxième lieu, il devient de plus en plus nécessaire de reviser le principe de réciprocité appliqué dans les négociations menées dans le cadre du GATT, de manière à ne pas en limiter l'application au seul domaine douanier. En troisième lieu, la délégation espagnole reconnaît les possibilités qu'offre la création, dans les pays sous-développés, d'industries n'exigeant pas un niveau technique très élevé ni une spécialisation trop poussée. L'adoption de mesures appropriées par les organisations internationales compétentes ou la conclusion d'accords internationaux pourrait encourager la tendance à la spécialisation qui se dessine déjà sur le plan international, notamment dans certains secteurs, comme celui des textiles.

36. Aux fins de son étude sur l'épargne en vue de la croissance économique dans les pays sous-développés (E/3501/Add.2), le Secrétariat classe les pays sous-développés en quatre grands groupes, selon leur revenu par habitant. La délégation espagnole tient à souligner qu'il existe certains pays qui ne sont pas à proprement parler sous-développés, bien qu'ils n'aient pas atteint les niveaux élevés des pays industrialisés. Ces pays, qu'on pourrait qualifier de pays intermédiaires, possèdent une solide infrastructure culturelle et réunissent la plupart des conditions culturelles et psychologiques indispensables au développement économique. Dans le domaine de l'assistance économique internationale, ils requièrent une aide nettement différente, tant du point de vue qualitatif que du point de vue quantitatif, de celle qui est généralement accordée aux pays sous-développés qui en sont encore au premier stade du développement économique. D'autre part, beaucoup d'entre eux sont en mesure de venir eux-mêmes en aide aux pays sous-développés proprement dits, notamment sur le plan technique. L'assistance technique qu'ils fourniraient ainsi présenterait notamment l'avantage de ne pas susciter les doutes et les méfiances auxquels une aide des grandes puissances pourrait donner lieu. Le Conseil aurait peut-être intérêt à demander au Département des affaires économiques et sociales d'étudier le cas particulier des pays intermédiaires, leurs besoins, ainsi que le rôle qu'ils pourraient jouer dans la vie économique internationale.

37. M. SEN (Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) indique que l'on élabore à l'heure actuelle de nouveaux plans qui devront permettre d'utiliser plus largement les

excédents agricoles pour l'aide et le développement, en application de la résolution 1496 (XV) de l'Assemblée générale relative à la fourniture, par l'entremise des organismes des Nations Unies, d'excédents de produits alimentaires aux peuples qui en manquent. Les questions d'organisation que posent ces plans seront envisagées lors de l'examen du point 8 de l'ordre du jour. Plus de la moitié de la population mondiale souffre de sous-alimentation ou de malnutrition. Des êtres humains beaucoup plus nombreux encore, en particulier des enfants, ne reçoivent pas les protéines et les aliments de protection nécessaires à leur santé et à leur plein développement. La cause profonde de cet état de choses est la pauvreté. La situation a été nettement exposée aux paragraphes 6 et 7 de la section I du rapport de la FAO intitulé « Les produits alimentaires au service du développement — Un système d'utilisation des excédents » (E/3462), où il est précisé que les inégalités entre pays ne vont pas en s'amenuisant mais qu'en fait, l'écart ne cesse de grandir. Si l'on tient compte de cela, les tendances du développement économique mondial ne sont guère encourageantes. Il y a deux éléments particulièrement inquiétants: les niveaux de la consommation alimentaire continuent à être peu élevés dans de vastes régions du monde, et les termes de l'échange des pays exportateurs de produits agricoles continuent à évoluer défavorablement. La valeur des exportations des pays peu développés représente environ huit fois le montant de l'aide internationale qu'ils reçoivent, si bien que même des fluctuations relativement faibles de cette valeur risquent d'avoir une forte répercussion sur leurs ressources en devises et, partant, sur leurs programmes de développement, annulant souvent l'effet de l'aide extérieure.

38. On s'efforce actuellement d'atténuer l'instabilité à court terme du commerce des produits de base et d'améliorer les perspectives à long terme du marché pour ces produits. La FAO élabore un projet d'accord international sur le cacao et elle étudie avec une attention particulière les moyens d'améliorer les techniques utilisées pour l'établissement de projections à long terme de l'offre et de la demande mondiales des principaux produits de base; cette question fera l'objet d'une discussion en mai 1962, lors d'une réunion commune de la FAO et de la Commission du commerce international des produits de base. La FAO procède également à des études et à des consultations sur les mesures financières de compensation qui permettraient d'amortir les fluctuations du commerce des produits de base.

39. La FAO étudie aussi de plus près les effets que pourront avoir les nouveaux groupements régionaux, qui constituent indéniablement une des grandes expériences de l'époque, et qui, s'ils offrent la perspective d'une expansion rapide des marchés, comportent aussi des dangers et bouleverseront peut-être la structure du commerce mondial, notamment en ce qui concerne les produits agricoles. Il est trop tôt pour évaluer l'effet net qu'auront les nouvelles politiques suivies, mais il faut se réjouir de l'attitude compréhensive adoptée dans le cadre des plans d'intégration en Europe à l'égard des

programmes d'aide en faveur de pays situés dans d'autres parties du monde.

40. Il est évident que l'assistance technique ne peut pas à elle seule accomplir toute la tâche du développement économique; l'élément moteur du progrès doit être la libération des énergies latentes des populations des pays peu développés eux-mêmes. L'assistance technique peut, néanmoins, être le levier qui aidera les pays en voie de développement à s'aider eux-mêmes.

41. L'application de la résolution 1496 (XV) de l'Assemblée générale, qui vise à faciliter le développement économique par l'utilisation d'excédents alimentaires, doit reposer sur plusieurs principes qui sont énoncés dans le rapport de la FAO (E/3462). Les programmes d'aide alimentaire doivent être conçus de manière à favoriser un développement économique plus rapide. Ce sont les aspirations et les objectifs nationaux des pays en voie de développement qui doivent constituer la base de ces programmes. Chacun d'eux doit être intégré aux plans de développement nationaux ou, en l'absence de tels plans, à l'ordre de priorité établi par le gouvernement du pays bénéficiaire. Il faut s'attacher comme il convient à sauvegarder et à accélérer la production et le développement agricoles dans les pays bénéficiaires d'une aide alimentaire. L'accroissement de l'aide alimentaire doit s'accompagner d'augmentations correspondantes de l'aide globale, si l'on veut éviter des déséquilibres. Il faut s'efforcer à tout prix de ne pas porter préjudice aux exportations commerciales, conformément aux principes de la FAO relatifs à l'écoulement des excédents qui sont acceptés sur le plan international.

42. Un apport d'excédents alimentaires pourrait aider l'agriculture dans les pays bénéficiaires en accélérant le rythme de la formation de capital rural, en facilitant l'adoption de meilleures méthodes de production et de gestion dans l'élevage, en permettant des investissements à long terme dans la conservation des sols, l'aménagement des eaux et forêts, et en fournissant une assurance à la réforme agraire contre une diminution des livraisons de produits alimentaires pendant la période de transition; enfin, en permettant la création de réserves nationales de produits alimentaires, cet apport d'excédents faciliterait l'instauration d'un système de prix plancher qui, judicieusement géré, constituerait peut-être l'un des meilleurs stimulants du progrès agricole.

43. Dans de nombreux pays bénéficiaires, l'expansion économique exigera une révision du système de planification. A la planification dans les pays bénéficiaires doit correspondre une coordination de l'aide fournie par les pays donateurs, afin qu'une aide financière et technique de l'importance voulue soit disponible au même moment que l'aide alimentaire. Les organisations

internationales doivent être prêtes quand on le leur demande à faciliter plus activement que par le passé l'exécution de programmes multilatéraux d'aide internationale.

44. Sur la base du volume actuel de l'aide fournie par les pays développés et de la capacité d'absorption des pays peu développés, on a évalué à 12,5 milliards de dollars environ la valeur des denrées alimentaires excédentaires qui pourront être distribuées en dehors des circuits commerciaux au cours des cinq années à venir. Pour atteindre l'objectif visé, l'aide globale, qui s'élève actuellement à 3,6 milliards de dollars par an, devrait atteindre 5 ou 6 milliards de dollars, soit 0,5 à 0,75 % du revenu national annuel des pays développés. Cela suffirait à assurer une augmentation de 2 % par an du revenu moyen des pays peu développés; mais une telle augmentation pour des populations dont le niveau de vie est actuellement très bas serait trop faible pour empêcher l'agitation sociale. Reconnaisant la nécessité d'une augmentation plus rapide du revenu des pays peu développés, certains pays développés ont récemment avancé le chiffre de 1 % de leur produit national brut comme taux de contribution possible. Il faut espérer qu'une assistance sera donnée « aux régions qui ont le plus besoin d'aide », selon l'expression employée dans la résolution 1496(XV) de l'Assemblée générale.

45. Le rapport de la FAO essaie de faire œuvre nouvelle. Il envisage l'aide alimentaire tant sous l'angle des secours d'urgence que sous celui de l'accélération du développement économique et social. Il est nécessaire de faire face aux besoins d'urgence, mais il faut bien comprendre que, parmi les moyens propres à permettre l'utilisation de quantités aussi importantes que possible de produits alimentaires excédentaires, conformément à la résolution 1496 (XV) de l'Assemblée générale, les secours alimentaires d'urgence ne peuvent jouer qu'un rôle relativement mineur. Au cours des cinq prochaines années, un dixième des denrées alimentaires excédentaires disponibles pourrait être utilisé pour des secours d'urgence, tandis que la plus grande partie devrait être consacrée à une action plus durable en faveur du développement économique et social. La proposition des Etats-Unis, dont il est question au paragraphe 127 du rapport, pourrait être un élément fondamental du développement économique. Pour exécuter tout programme d'utilisation de denrées excédentaires, la FAO, certaines autres institutions spécialisées et l'Organisation des Nations Unies devront coordonner aussi étroitement que possible leur action.

46. M. Sen appelle l'attention des membres du Conseil sur la conclusion formulée au paragraphe 128 du rapport.

Le séance est levée à 17 h. 40.